

ça bouge déjà!

Un petit pas pour les SDF, un grand pour DoucheFLUX !

Les bébés mammoths le confirment depuis la nuit des temps : plus on est jeune et voit grand, même très grand, plus on doute de vraiment exister, aussi longtemps que, faute d'avoir déjà pu montrer tout ce dont on se sait fort, on reste désespérément petit.

Tel est le projet DoucheFLUX aujourd'hui, qui se résume à une permanence hebdomadaire, le mardi, de 14 à 17h, dans un local d'à peine 25 m², quand bien même les réunions débordent systématiquement cet étroit créneau horaire, quand bien même nos activités se déploient dans la rue (une maraude hebdomadaire et une manifestation annuelle), chez Het Anker (film-débat mensuel), chez Radio Panik (émission mensuelle) et dans une école au moins (rencontre précaires-élèves annuelle). Quelle ne fut donc pas notre joie de nous voir figurer (voir illustration) dans le fameux et précieux « plan de la Strada (édition 2013-2014) » ! Si ce coup de pouce a le mérite de confirmer le sérieux de DoucheFLUX dont certains doutent peut-être encore, il met surtout la petite équipe au pied du mur de ses ambitions. À nous de démontrer que nous sommes à la hauteur de cette lourde marque de confiance, pour laquelle nous tenons à remercier La Strada.

Laurent

Services d'aide aux personnes sans abri et services d'aide aux justiciables



ten-73; juridique hulp: gesprek op afspraak; onthaalruimte voor kinderen; Alleen transtellige dienst - gratis - hulp aan slachtoffers en hun naasten; hulp aan verdachten, gevangen, vrijgekomen gevangenen en naasten.  E6

G3 SELF-HELP ET AUTRES SELF-HELP EN ANDERE

67 DoucheFLUX || Rue Coenraets 44 Coenraetsstraat || Saint-Gilles 1060 Sint-Gillis || Activités diverses: radio, magazine, films-débats, visites culturelles et actions citoyennes. Permanence: ma 14- 7h. || Diverse activiteiten: radio, magazine, film-debat, culturele activiteiten en burgeracties. Permanentie: di 14-17u.  E5

Espace de Parole la Strada Spreekruimte la Strada || 0493/77.59.56 || Réunions ouvertes dans divers services du secteur. Infos site web www.lstb.be || Open bijeenkomsten bij verschillende diensten van de sector. Info via website www.lstb.be

Quelles sont les consignes concernant les SDF dans les gares, donc dans les bâtiments de la SNCB parce que, lors du plan grand froid notamment, il y a une période où ils sont tolérés. Malgré tout, ils sont « mis en troupeau », en plein courant d'air du côté de la rue de France. Alors que vous avez le shuttle qui est libre d'accès également, où les gens sont quand même protégés du froid. Pourtant je sais que cet hiver, parce que j'ai vécu dans la gare, on était tous rapatriés vers cet endroit, en plein courant d'air

Oui, je suis d'accord avec le constat, les gares modernes n'ont plus de salles d'attente ou très peu. Ces salles d'attente sont très petites et réservées aux personnes en possession d'un billet de train. Alors, est-ce qu'il faut y mettre les SDF ? La réponse de la SNCB est non. Premièrement, parce que nous ne voulons pas que nos clients, ceux que nous devons transporter, ceux qui nous font confiance, ceux avec lesquels nous avons un contrat de transport, soient dérangés par des SDF dans la salle d'attente. Deuxièmement, il faut trouver un local pour placer les SDF qui sont là. Vous me parlez du shuttle, or c'est une chose qui est relativement impossible parce que le Chanel Terminal, comme on l'appelle réellement, est vraiment réservé comme son nom l'indique à tous les trajets sous la Manche et c'est un endroit qui fait l'objet de mesures de sécurité très strictes.

Nous sommes dans la question fondamentale : est-ce que c'est le rôle du transporteur public, la SNCB-Holding, d'accueillir les SDF dans ses gares ? Le rôle de la gare et des chemins de fer n'est pas de solutionner le problème du sans-abrisme à Bruxelles ou dans le pays.

On s'est posé la question de savoir pourquoi les SDF se dirigeaient plus particulièrement vers les gares. C'est parce qu'il y a un mouvement, il y a une vie. Ils se sentent faire partie de ce mouvement et de cette vie.

Le plan Hiver qui vient de se terminer a bien fonctionné, mieux que l'année dernière. Il y a eu plus de lits disponibles dans les centres d'hébergement et nos agents ont eu une formation pour accueillir personnellement les SDF qui se retrouvent dans la gare du Midi, car c'est la seule gare de Bruxelles où on les accueillait pour voir avec eux s'ils voulaient aller dans un centre d'hébergement. Dans le cadre de « Hope in station », nos agents de Sécurail disposaient de la liste des centres d'hébergement et étaient en mesure de les appeler. Nous avons

et vous

LA BELLE ET LES BÊTES

Qu'en est-il des SDF et de la SNCB ?

Rencontre avec Monsieur Louis Maraite, porte-parole de la SNCB-Holding (gare du Midi)

Quels sont les différents services de la SNCB ?

C'est un problème en pleine restructuration. Brièvement, il y a à ce jour trois sociétés : la SNCB qui est l'opérateur qui fait rouler les trains, Infrabel qui est le gestionnaire de réseau, les lignes sur lesquelles les trains roulent et il y a la SNCB holding qui gère le personnel mais surtout qui gère les trente-sept plus grandes gares du pays et les services de sécurité dans celles-ci.

C'est donc Sécurail ?

La sécurité dans les gares répond à plusieurs piliers, et un des piliers c'est la présence des agents Sécurail, il y en a 500 en tout. L'autre pilier, c'est la présence de la technologie, c'est les caméras et les systèmes de surveillance et le troisième pilier c'est le contact et les relations avec les forces de l'ordre et les autres autorités (police locale, police des chemins de fer, police fédérale). Ce ne sont que ces trois piliers-là qui gèrent ensemble la politique de sécurité, auxquels on peut ajouter la prévention.

Et quels sont les devoirs et les obligations de ces agents de Sécurail ?

Ce sont des agents de surveillance qui sont appelés par leur hiérarchie selon les informations qu'on reçoit au Security Opération Center et qui agissent à ce moment-là dans le cadre des fonctions qui sont les leurs et qui concernent la sécurité dans les gares, la sécurité des passagers et la sécurité sur les voies ou sur le domaine ferroviaire. La législation est très claire sur les missions qu'ils peuvent faire. Ils ne sont pas armés, peuvent intercepter des personnes le temps que la police fédérale ou des chemins de fer arrive. Sinon, ils sont obligés de les relâcher. Ils ne peuvent pas faire preuve de violence. Ils doivent apporter une réponse adéquate à la situation qu'ils rencontrent.

constaté que la plupart des personnes auxquelles nous proposons un centre d'hébergement ne voulait pas y aller et restaient donc dans la gare. Il y a trois grandes raisons à cela. La première, c'est qu'elles en ont été exclues pour des raisons de consommation d'alcool. Ou elles ont des chiens (d'où l'opération cofinancée pas la SNCB-Holding des conteneurs du prince Laurent). Ou elles veulent rester en couple, ce qui est difficile dans les centres d'hébergement.

Il y a encore une autre réponse, c'est qu'il y a plus de SDF que de lits à Bruxelles. À Bruxelles pendant ce plan grand froid, il y a eu 995 lits et nous sommes à peu près 2.000 à 3.000 SDF à Bruxelles... Maintenant que le plan Hiver est fini, il n'y a même plus ces 950 places, il y en a beaucoup moins. Le problème va se représenter...

Je vous ai dit que ce n'est pas à la SNCB de régler le problème du sans-abrisme ! Il faut comprendre que nous ne mettons pas toutes les solutions de confort pour les SDF, ce n'est pas notre rôle... Je reviens à la procédure qui avait été déterminée après l'expérience « Hope in Station ». La référente sociale avait déterminé une sensibilisation pour tous les professionnels de la gare à la problématique du sans-abrisme (c'est-à-dire aussi bien les agents d'entretien, les responsables des commerces, les responsables des quais d'Infrabel que les guichetiers de la gare). L'approche a même été primée par l'Europe comme expérience pilote. Les professionnels se sont rencontrés dans des petits groupes de travail. Ils étaient tous d'accord que c'était une bonne expérience. Quand la référente sociale a démissionné, les SDF ont spontanément manifesté afin de maintenir son emploi. Du jamais-vu ! La procédure mise en place par « Hope in Station » ne s'arrête pas avec le départ de la référente sociale.

Vous parliez de « Hope in Station ». Il y avait donc des recommandations européennes qui ont été faites et il y a notamment une enquête qui a été faite dans plusieurs gares, à Madrid, à Paris (les gares de l'Est et du Nord), à Berlin également (la Zoologischer Garten Bahnhof). La cellule Hershman, qui est la cellule de la police bruxelloise qui s'occupe des SDF, expliquait qu'aux dires des agents Securail, il y avait de grandes lacunes, notamment au niveau des formations. Nous relevons un sentiment d'insécurité par rapport aux SDF, chez les commerçants même.

La procédure de « Hope in Station » s'est arrêtée en mars à la gare Centrale. Maintenant, c'est à un secteur plus vaste de 10 grandes gares, dont la gare du Midi, qui va être ciblé; en nous basant sur le travail effectué à la gare Centrale par la référente sociale en collaboration avec les commerçants.

Revenons à ce sentiment d'insécurité qu'un SDF peut susciter. Il y a ceux qui mentent, qui peuvent « agresser » par leur insistance, mais il y a aussi ceux qui restent très humains et qui expliquent, et c'est arrivé ce matin : « C'est autant pour le petit déjeuner, pour une douche, pour une consigne, etc. » et cette personne-là, on lui dit qu'elle crée de l'insécurité. Qu'est-ce qui insécurise alors? Parce qu'un navetteur qui serait là à attendre, immobile, ne génère pas, lui, ce même sentiment !

C'est parce qu'il attend son train, il a un objectif, tandis que le SDF est dans la gare parce qu'il est dans la gare et qu'il n'a pas d'ailleurs. Ajoutez à cela que la gare du Midi est la gare où nous avons le plus grand taux de pickpockets et de vol à la tire, et donc ces personnes anormalement en gare participe à ce climat d'insécurité, confirmé par les sondages. Mais le sentiment d'insécurité ne dépend pas que des SDF !

Il y a une politique de revalorisation du quartier Midi, qui prévoit explicitement de prendre en charge cette problématique des SDF. Or

la SNCB est quand même majoritairement propriétaire des bâtiments du quartier. Certes, vous direz que la SNCB n'a pas de fonction sociale. Mais il y a quand même des recommandations qui lui sont faites parce que, justement, c'est une problématique sociétale et sociale et que la SNCB est le plus grand propriétaire du pays.

Soyons positifs et concrets. Il faut quoi ? Et qui doit ? Et qui veut faire des projets urbanistiques autour de la gare du Midi ? Alors il y a une volonté du politique de créer une grande gare à Bruxelles Midi. Il y a une revalorisation urbanistique de tout le quartier, il suffit de voir l'avenue Fonsny avec l'évolution des bâtiments qui sont face à la gare, le bâtiment SNCB de l'autre côté, il est en attente d'une nouvelle gare. Ce sera la porte d'entrée de Bruxelles puisque les trains internationaux y viennent de Paris. Et donc, il y a une volonté politique de relancer tout ce quartier, c'est en cours. La SNCB n'est qu'un pion. Je dis toujours que la SNCB est une entreprise d'État. Elle ne fait que ce que les autorités publiques lui disent de faire. **Si demain le gouvernement dit à la SNCB : « Veuillez accueillir les SDF dans vos gares », la SNCB le fera.** L'actionnaire majoritaire à 99%, c'est l'État ! Nous faisons ce que la loi nous dit de faire. Donc l'État ne dit pas que la SNCB doit participer à la réflexion des communes, pour leurs quartiers de la gare, ce qui est un problème. Or nous avons toujours discuté avec les communes. Tous les projets de gare qui sont développés par la SNCB-Holding, c'est en accord avec les autorités locales. La question du sans-abrisme dans les gares doit être discutée en amont par ceux qui en ont la responsabilité, pas la SNCB. Je voudrais encore dire une dernière chose parce que c'est un élément qui est quand même passé relativement inaperçu. Jannie Haek qui est le CEO de l'entreprise a rencontré les SDF et les associations pendant une heure quart dans son bureau à Bruxelles Midi lors de la manifestation et il leur a dit tout ce que je viens de vous dire en gros. Chapeau !

Je ne sais pas s'il a entendu ce que nous disions, parce qu'il répétait en boucle que la SNCB n'a pas de rôle social et que, même si on demande un bâtiment à la SNCB, ce n'est pas le rôle de la SNCB de fournir ce bâtiment aux SDF et que les SDF méritent mieux.

Oui, la réponse du patron avait été très forte : « Mais c'est un scandale, ce que vous me demandez ! » Il avait dit : « Vous me demandez d'organiser le logement des gens dans la gare mais, vous êtes fous, loger des gens comme ça est honteux, ce n'est pas prévu pour, il n'y a pas de toilettes, il n'y a pas de... il n'y a rien ». Mais objectivement, c'est dégradant pour tout le monde de loger des gens dans la gare et si on l'organise, c'est vraiment que le système normal a failli. Et nous, on ne veut pas encourager la faillite du système normal d'encadrement des sans-abris et c'est ce système-là qu'il faut pointer du doigt.

On ne parlait même pas de la gare, on parlait du centre de tri, l'ancien centre de tri de la poste qui fait également partie de la gare...

Ce bâtiment est insalubre et nous refusons même que des gens viennent y tourner des films. Et vous voulez qu'on le donne aux SDF ? C'est insalubre, il y a de l'amiante, ... Qu'est-ce qu'on fait ? On doit l'assainir avant ? Il va être rasé ce bâtiment...

Je vous remercie d'avoir répondu à mes questions et j'espère que nous pourrions nous revoir.

Je pense que nous pouvons faire d'autres choses ensemble dans les gares. On peut très bien réfléchir ensemble à une campagne nous, on peut très bien ouvrir aux autres interlocuteurs de la gare et si vous avez une idée de campagne, si vous avez une idée d'événement dans la gare, nous, on est ouvert à tout. Mais nous ne sommes pas ouverts à l'organisation de l'hébergement des sans abris dans la gare ou d'une amélioration de l'accueil parce que nous allons les recevoir tous. Et que ce n'est pas notre mission !

Propos recueillis par Patrice



Éditeur responsable : Laurent d'Ursel, 44 rue Coenraets, 1060 Bruxelles • Ont collaboré à ce numéro : Pierre Deruette, Laurent d'Ursel, Charles Bukowski, Anne Löwenthal, Marguerite Eyben, Patrice Rousseau, Cherifa Billami et les 4tq3 de l'IMMI d'Anderlecht • Graphisme : Xavier Löwenthal • Illustration : Nicolas Vadot • Rédacteur en chef : Patrice Rousseau.
Merci à tous les précaires qui, de près ou de loin, nous ont convaincus de ne pas baisser les bras.